



DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE OU ÉVÉNEMENTIELLE

=> Dossier à compléter et à retourner impérativement avec toutes les pièces demandées **au service Vie associative et animations, Commune de Crêts en Belledonne - Place de la mairie – 38830 CRÊTS EN BELLEDONNE** – ou par mail à alaneval@mairieceb.fr avant le 15 novembre de chaque année.

Date du dépôt du dossier (cadre réservé au service) :

NATURE DES PROJETS ELIGIBLES :

Sont éligibles les projets spécifiques que votre association souhaite mettre en place (organisation d'une manifestation exceptionnelle, déplacements à but pédagogique, actions de fonctionnement des encadrants, achat de matériel, etc.). Ils peuvent être construits en partenariat avec la commune et se déroulent sur l'année civile.

VOTRE ASSOCIATION :

Nom de l'association :

Numéro de SIRET :

Adresse du siège social :

Adresse du site internet de l'association :

Objet de votre association :

Union, fédération ou réseau auquel est affiliée l'association :

Personne en charge du suivi du dossier (Président(e)) :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Mail :

PRÉSENTATION DE VOTRE PROJET :

1) Montant demandé en euros :

2) Intitulé de votre projet :

3) Contenu et objectif :

2

4) Public ciblé :

5) Lieu de réalisation :

6) Date de mise en œuvre :

7) Partenaires :

8) Financements acquis :

9) Financements envisagés :

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET :

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET			
DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
60 - Achats		70 – Vente de produits finis, prestations de services	
Achats d'études et de prestations de services	€	Marchandises	€
Achats non stockés de matières et fournitures	€	Prestations de services	€
Fournitures non stockables (eau, énergie)	€	Produits des activités annexes	€
Fournitures d'entretien et de petit équipement	€	74 – Subvention d'exploitation	
Fournitures administratives	€	État (à détailler) :	€
Autres fournitures	€		€
61 – Services extérieurs			€
Sous-traitance générale	€		€
Locations mobilières et immobilières	€	Région(s) :	€
Entretien et réparation	€		€
Assurances	€		€
Divers	€		€
62 – Autres services extérieurs		Département(s)	€
Rémunération intermédiaire et honoraires	€		€
Publicité, publications	€	Commune (s)	€
Déplacements, missions et réceptions	€		€
Frais postaux et de télécommunication	€	Autres (à détailler) :	€
Services bancaires	€		€
Divers	€		€
63 – Impôts et taxes			€
Impôts et taxes sur rémunérations	€		€
Autres impôts et taxes	€	75 – Autres produits de gestion courante	
64 – Charges de personnel		Cotisations	€
Rémunération du personnel	€	Autres	€
Charges sociales	€	76 – produits financiers	€
Autres charges de personnel	€	77 – Produits exceptionnels	
65 – Autres charges de gestion courante	€	Sur opérations de gestion	€
67 – Charges exceptionnelles	€	Sur exercices antérieurs	€

68 – Dotations aux amortissements, provisions et engagements	€	78 – Reprise sur amortissements et provisions	€
TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES	€	TOTAL DES PRODUITS PRÉVISIONNELS	€

PIÈCES A FOURNIR AU DOSSIER : cochez les pièces que vous fournissez

- Tarif des adhésions,
- Le relevé d'identité bancaire au nom de l'association,
- Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale,
- Le rapport moral et/ou d'activité détaillé concernant le dernier exercice validé en Assemblée Générale,
- Le compte de résultat et annexe financière du dernier exercice ainsi que le compte de bilan validés en Assemblée générale et certifiés par le Président,
- Le rapport d'activité détaillé prévisionnel concernant l'exercice pour lequel la subvention est demandée,
- Le budget prévisionnel de l'exercice pour lequel la subvention est demandée,
- Preuves de recherches de financements autres,
- Attestation pour les sportifs de haut niveau,
- Facture acquittée liée au projet dans les six mois suivant l'attribution de la subvention.

4

Si vous le souhaitez, vous pouvez compléter ce dossier par tout autre document que vous jugerez utile.

S'il s'agit d'une 1^{ère} demande de subvention à la commune de Crêts en Belledonne merci de nous transmettre :

- La photocopie de la publication de la création de l'association au journal officiel,
- Les statuts datés et signés,
- Le récépissé de création reçu par la préfecture,
- Le récépissé de l'immatriculation au répertoire SIREN de l'INSEE (numéro obligatoire pour toutes les associations recevant ou sollicitant des subventions auprès de l'Etat ou des collectivités territoriales).

EN CAS DE CHANGEMENT :

En cas de changement de RIB, SIRET, composition du CA et du bureau ou des statuts, merci de nous transmettre les éléments correspondants.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

Je soussigné

Représentant(e) légal(e) de l'association

- Déclare que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant) ;
- Déclare que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- Certifie exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- Demande une subvention de
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association

Fait à

Le

Signature du représentant légal de l'association